OPTIMIZ Presto 2

Dans la continuité du succès

Optimiz Presto 2 est un produit construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'un remboursement à maturité ou à une date d'activation du remboursement anticipé. Une sortie du produit à une date différente de la date de maturité effective s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de sortir en dehors de la date prévue.

Produit financier de droit français à capital non garanti
Produit bénéficiant d'une surperformance assimilable à un effet de levier
Négocié sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg
Prospectus établi conformément à la directive 2003/71/EC

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

OPTIMIZ LA LEGENDE CONTINUE

Depuis 2001, Adequity décline à travers l'offre OPTIMIZ une gamme de produits à revenus utilisant les techniques avancées de la gestion structurée. A chaque création d'un nouvel OPTIMIZ, l'objectif d'Adequity est de répondre aux exigences concrètes des clients, tout en étant conforme aux conditions de marché du moment.

Depuis le 18 septembre 2006, l'offre d'Adequity s'est enrichie avec le lancement du dernier né des OPTIMIZ : OPTIMIZ Presto 2. La commercialisation est ouverte jusqu'au **18 décembre 2006** inclus.

Retour sur l'historique : d'OPTIMIZ Presto à OPTIMIZ Presto 2

OPTIMIZ Presto s'approche avec brio de son objectif...

Lancé en décembre 2003 par Adequity, OPTIMIZ Presto enregistre des performances remarquables à plus d'un titre :
- Au 30 août 2006, OPTIMIZ Presto enregistre un taux de rendement annuel de 11,41%
- Le produit atteindra son objectif dès sa troisième année à supposer que la valeur du Panier Optimisé ne soit pas inférieure à 75% de sa valeur d'origine au 18 décembre 2006. Pour information, au 30 août 2006, la valeur du Panier Optimisé s'élève à 123,97%, soit près de 49 points au dessus de la limite de 75%.

OPTIMIZ Presto 2, et la continuité est assurée !

Les investisseurs souhaitant matérialiser leurs gains sans attendre peuvent sortir dès à présent d'OPTIMIZ Presto. Avec OPTIMIZ Presto 2, ils pourront alors investir dans une solution de continuité, adaptée aux conditions de marché du moment.

Les deux « OPTIMIZ Presto » présentent des indexations aux profils similaires à plusieurs points de vue :

- La méthode de sélection des actions et de constitution d'un Panier de Référence
- La distribution de coupons garantis sur toute ou partie de la vie du produit
- Le mécanisme de maturité anticipée possible dès l'année 3
- Le risque en capital à l'échéance

OPTIMIZ PRESTO 2

Objectif : surperformer les contrats d'assurance-vie en euros jusqu'à -40% de baisse du Panier de Référence!

Optimiz Presto 2 permet de participer à l'évolution d'une sélection de 40 actions internationales sur 8 ans. Chaque année, ces actions font l'objet d'un processus de sélection fondé sur leurs performances depuis l'origine. Ce processus consiste à ne retenir, parmi les 40 actions, que les 20 actions affichant les moins bonnes performances depuis l'origine. Nous appellerons le panier équipondéré ainsi constitué le « **Panier de Référence** ». Par construction, ce panier sous-performe la moyenne des indices boursiers dans lesquels les actions concernées sont intégrées.

L'investisseur fait en premier lieu le pari que les marchés vont avoir une bonne performance durant les 8 prochaines années. Plus particulièrement durant les 3 prochaines années (du fait du mécanisme de maturité anticipée), il anticipe que les 20 actions ayant les plus mauvaises performances parmi les 40 vont résister correctement.

L'ensemble des flux financiers d'Optimiz Presto 2 est constitué de coupons annuels, et d'un remboursement à l'échéance.
Par ailleurs, le produit est assorti d'un **mécanisme de remboursement anticipé**, activé automatiquement sous certaines conditions.

Des coupons annuels

Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5%[1] sont garantis.

A partir de l'année 3, tant que la maturité anticipée n'a pas été activée, l'investisseur reçoit[1] un coupon annuel ainsi défini :

Coupon annuel[2] = 7,5% + 15% de la performance du Panier de Référence.

Maturité anticipée possible dès l'année 3

A partir de l'année 3, dès qu'à l'une des dates de constatation annuelle, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure ou égale à un **seuil** prédéfini pour chaque année, un mécanisme de maturité anticipée est activé.

Dans ce cas :

1. **Un remboursement anticipé** est enclenché avec récupération intégrale du capital initialement investi. La durée de vie du produit s'échelonne ainsi entre 3 et 8 années.
2. En plus de 100% de son capital initial, le porteur reçoit également le maximum entre :

   - un **Coupon Mémoire** égal à 7,5%[1] multiplié par le nombre d'années écoulées depuis l'année 3 incluse

   - et 100 % de la performance du Panier de Référence à la date de constatation annuelle.

Année de Maturité	Coupon Mémoire
Année 3	7,5%
Année 4	15%
Année 5	22,5%
Année 6	30%
Année 7	37,5%
Année 8	45%

Deux possibilités peuvent se présenter à l'année 8 :

Si la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure ou égale au seuil de -40%, en plus de 100% de son capital initial, le porteur reçoit[1] le maximum entre un Coupon Mémoire de 45% et 100 % de la performance finale du Panier de Référence.

Sinon, l'investisseur reçoit[1] 100% de son capital initial + 100% de la performance finale négative du Panier de Référence.

Un seuil dégressif jusqu'à -40% !

Le seuil d'activation de la maturité anticipée est dégressif afin d'assurer une protection même en cas de forte chute des marchés : il diminue de 5% année après année pour atteindre -40% en année 8.

	Seuil annuel d'activation
Année 3	-15%
Année 4	-20%
Année 5	-25%
Année 6	-30%
Année 7	-35%
Année 8	-40%

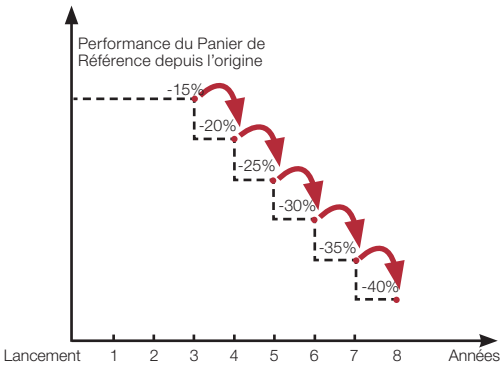

[1] Hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

[2] La performance du Panier de Référence est le taux d'augmentation de la valeur du Panier de Référence depuis l'origine. Si la performance est négative et égale à -50%, le taux de remboursement est égal à 7,5% + 15% x (-50%) = 0. Le coupon ne peut bien entendu pas être négatif. Il est donc maintenu à zéro si la performance du Panier de Référence est encore plus mauvaise que -50%.

40 actions de premier plan

40 actions ont été sélectionnées pour leur solidité financière et leur potentiel de croissance. Ces sociétés répondent à un double objectif de diversification : sectorielle et géographique.

20 actions européennes
Altadis, AXA, Banca Intesa, Barclays, Casino Guichard Perrachon, EADS, Electrolux, Enel, Fortis, France Télécom, Renault, Royal KPN, RWE, Sodexho Alliance, Stora Enso, Thomson, ThyssenKrupp, Vinci, Vivendi, Vodafone Group

9 actions nord-américaines
Altria Group, Apple Computer, Conoco Phillips, Intel, Millennium Pharmaceuticals, Nortel Networks, Pfizer, Schlumberger, Sun Microsystems

11 actions asiatiques
Astellas Pharma, Fujitsu, Mitsubishi, Mitsubishi UFJ Financial, NEC, Nintendo, Nippon Steel, NTT DoCoMo, Seven & I Holdings, Taiwan Semiconductor Manufacturing, Tokyo Gas

Les investisseurs sont informés que certains événements extraordinaires peuvent survenir (fusions, opérations publiques d'achat ou d'échange, etc...). Toute action figurant dans le portefeuille initial et affectée par un tel événement peut être substituée par une autre action sélectionnée par l'Agent de Calcul (Société Générale) à sa seule discrétion.

Diversification géographique

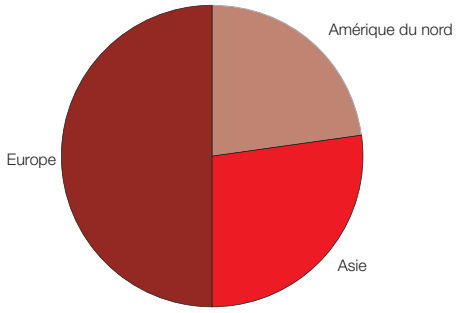

Diversification sectorielle

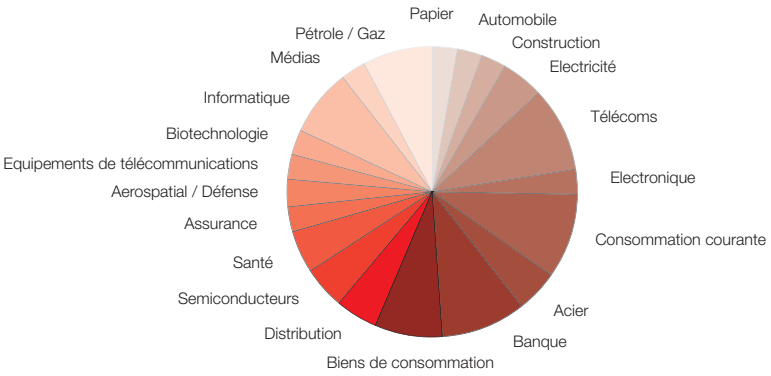

Simulations sur données historiques de marché

2092 tests[1] ont été réalisés sur des placements similaires (même durée, même panier d'actions[2], même formule de remboursement...) lancés chaque jour ouvré entre le 1er juillet 1990 et le 7 juillet 1998.

- Dans **100% des cas**, la maturité anticipée aurait été activée avant l'année 6.

- Dans **100% des cas**, le Taux de Rendement Annuel[3] aurait été supérieur ou égal à **7,5%**.

Simulations Historiques[1]	Taux de Rendement Annuel[3]
Minimum	7,50%
Moyenne	**10,88%**
Maximum	23,98%

[1] Les simulations présentées sur ce document sont le résultat d'estimations de Société Générale à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par Société Générale, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne préjugent en rien de résultats futurs. En conséquence, les chiffres et les prix indiqués dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre ferme et définitive de la part de Société Générale.

[2] Pour la partie manquante de leur historique entre le 1er juillet 1990 et le début de leur cotation, les actions Seven & i Holding, Apple Computer, Nintendo, Electrolux, Sodexho Alliance, Sun Microsystems, Altadis, Stora Enso, Vodafone Group, Vinci, Royal KPN, Renault, Millennium Pharmaceuticals, TSM, France Telecom, NTT DoCoMo, Enel, Thomson, EADS, Mitsubishi Tokyo Financial ont été remplacées respectivement par Daiei, Hewlett-Packard, Sony, Koninklijke Philips Electronics, Accor, IBM, British American Tobacco, Abitibi-Consolidated, Siemens, Bouygues, Alltel, Peugeot, Bristol-Myers Squibb, Texas Instruments, Sprint Nextel, Motorola, Electrabel, Sony, Boeing, Bank of New York.

[3] Hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.
Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

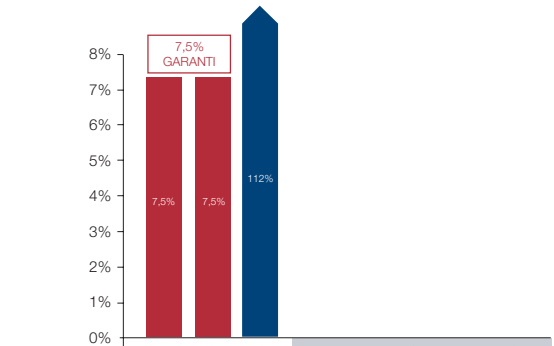

Années	1	2	3	4	5	6	7	8
Performance du Panier de Référence	-	-	+12%	-	-	-	-	-
Seuil annuel d'activation			-15%	-20%	-25%	-30%	-35%	-40%
Coupon Mémoire	-	-	7,5%	15%	22,5%	30%	37,5%	45%

Hypothèse de marché haussier

- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- A l'issue de l'année 3, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -15%.
  A l'année 3, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +12%, soit le maximum entre :
  - Le Coupon Mémoire de 7,5%
  - et 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 3 (+12%).

Soit un taux de rendement annuel de 8,87% sur 3 ans

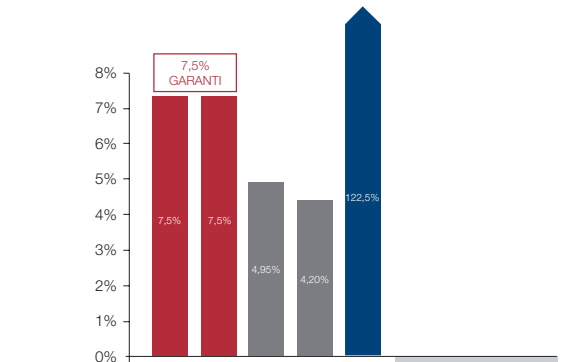

Années	1	2	3	4	5	6	7	8
Performance du Panier de Référence	-	-	-17%	-22%	-24%	-	-	-
Seuil annuel d'activation			-15%	-20%	-25%	-30%	-35%	-40%
Coupon Mémoire	-	-	7,5%	15%	22,5%	30%	37,5%	45%

Hypothèse de marché baissier

- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué
- A l'issue de l'année 5, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -25%.
  A l'année 5, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +22,5%, soit le maximum entre :
  - Le Coupon Mémoire de 22,5%
  - et 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 5 (-24%).

Soit un taux de rendement annuel de 8,9% sur 5 ans

Hypothèse de marché fortement baissier

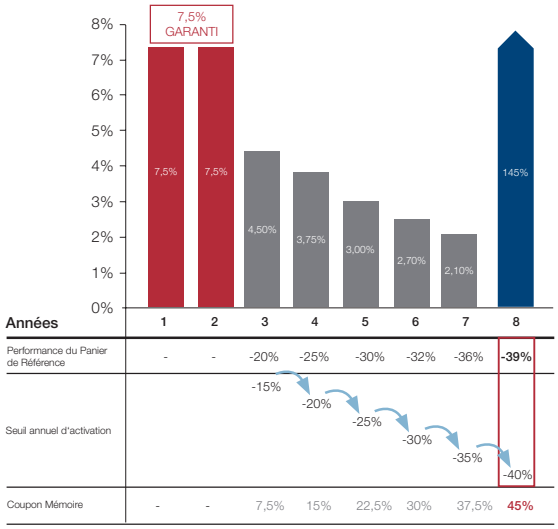

- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué
- A l'issue de l'année 8, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -40%
  A l'année 8, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +45%, soit le maximum entre :
  - Le Coupon Mémoire de 45%
  - et 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 8 (-39%).

Soit un taux de rendement annuel de 8,5% sur 8 ans

Hypothèse de krach boursier

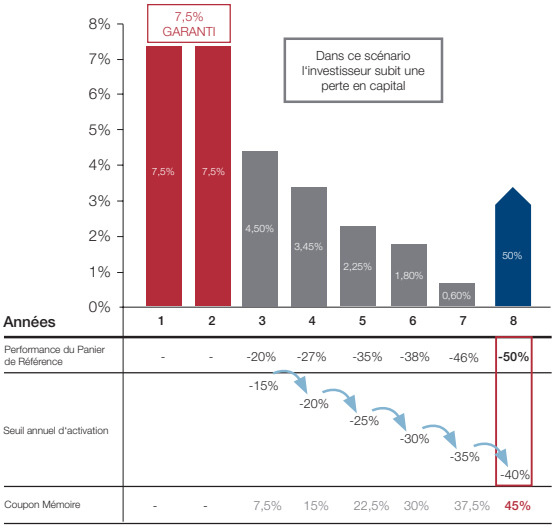

- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué
- A l'échéance des 8 ans, l'investisseur reçoit la valeur finale du Panier de Référence, soit 50%.

Soit un taux de rendement annuel de -3,96% sur 8 ans

Avantages

- Chaque année est versé un coupon égal à 7,5% + 15% de la performance du Panier de Référence. En outre, les 2 premiers paiements sont garantis égaux à 7,5%.
- Enclenchement d'un remboursement anticipé dès que la performance depuis l'origine du Panier de Référence dépasse un seuil annuel à une date de constatation annuelle à partir de l'année 3. L'investisseur bénéficie alors au moins du versement de 100% de son capital et d'un Coupon Mémoire égal à 7,5% par année écoulée depuis l'année 3 incluse.
- Le seuil annuel d'enclenchement du remboursement anticipé est dégressif : il diminue de 5% année après année pour atteindre -40% en année 8.

Inconvénients

- Le Panier de Référence qui sert à l'indexation du produit est composé des 20 actions parmi les 40 ayant le moins bien performé depuis l'origine. Par construction, ce panier sous-performe la moyenne des indices boursiers dans lesquels les actions concernées sont intégrées.
- Pas de garantie en capital : si le mécanisme de maturité anticipée ne s'est jamais enclenché, l'investisseur reçoit 100% de valeur du Panier de Référence constatée à l'échéance des 8 ans. Dans ce cas, la valeur de remboursement sera inférieure à 60% du nominal.
- L'enclenchement éventuel du remboursement anticipé, qui garantit à l'investisseur un bon rendement, est conditionnel et dépend de l'évolution du Panier de Référence.

Carnet de bord

Type	Produit financier de droit français, non garanti en capital
Emetteur	SG Option Europe, filiale à 100% de la Société Générale
Garantie	Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's AA-)
Devise	Euro
Cotation	Bourse de Luxembourg
Période de commercialisation	Jusqu'au 18 décembre 2006
Date d'échéance	26/12/09, 24/12/10, 23/12/11, 24/12/12, 24/12/13 ou 24/12/14
Valeur Nominale Initiale	1000 EUR
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans les conditions normales de marché, à donner des prix fermes jusqu'à l'échéance avec une fourchette achat/vente de 1%.
Liquidité	Société Générale assure une liquidité quotidienne
Règlement/Livraison	Euroclear France
Commission de souscription	4,5% maximum
Commission de rachat	Néant
Code ISIN	FR0010363309

Quand souscrire ?	Les souscriptions restent possibles à tout moment après le 18 décembre 2006. Les conditions diffèrent cependant car le produit évolue en fonction des marchés financiers. Il est à noter que pour bénéficier pleinement des garanties et performances offertes par Optimiz Presto 2, les souscriptions doivent être reçues avant le 18 décembre 2006.
Est-il possible de sortir du produit en cours de vie?	Optimiz Presto 2 est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale du produit et donc d'une sortie le 24/12/2014 ou à l'une des dates suivantes : 26/12/2009, 24/12/2010, 23/12/2011, 24/12/2012, 24/12/2013 selon la date d'activation de la maturité. Une sortie du produit à une date différente de la date de maturité effective s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de sortir en dehors de la date prévue.
Comment se valorisera le produit en cours de vie?	D'ici à l'échéance, la valeur du produit évoluera en fonction des paramètres de marché, et plus particulièrement en fonction du cours des actions, de la volatilité et des taux d'intérêt.

Avertissement

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 - 28 de son règlement général.

L'acheteur de l'obligation Optimiz Presto 2 souhaite s'exposer partiellement aux marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce produit dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse et/ou patrimoine personnel, de vos besoins d'argent actuels et à huit ans, mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce produit. Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation particulière avec son conseiller habituel. Il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse du produit, de ses avantages et de ses risques. Nous vous invitons, si vous le jugez nécessaire, à consulter vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de vous assurer que ce produit est conforme à vos besoins au regard de votre situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. Votre attention est attirée sur le fait que la souscription à ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à souscrire à ce produit. L'obligation Optimiz Presto 2 décrit dans le présent document fait l'objet d'un prospectus approuvé par la Commission de Contrôle du Secteur Financier du Luxembourg comme étant conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Contrôle du Secteur Financier du Luxembourg en direction de la France. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription d'Optimiz Presto 2, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus. Le prospectus est disponible sur le site internet de la Bourse de Luxembourg (http://www.bourse.lu) ainsi que sur le site d'Adequity (www.adequity.fr) et est disponible au siège de l'émetteur, de Société Générale et de l'agent de l'émission. Ce document doit être lu en conjonction avec le Debt Issuance Programm Prospectus daté du 1er août 2006. A noter que l'émetteur ou son garant se réserve la possibilité d'effectuer un remboursement par anticipation sur le produit. Optimiz Presto 2 est une obligation construite dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'un remboursement à maturité ou à une date d'activation du remboursement anticipé. Une revente de l'obligation à une date différente s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là.

Realisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com Réf. (A) 706189 - 000783 - Septembre 06

Société Générale
Corporate & Investment Banking
Adequity
DEAI/COM - 17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
01 42 13 54 31
www.adequity.fr

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking